



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11248/Add.4  
21 mai 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport intérimaire supplémentaire du Secrétaire général sur  
la Force d'urgence des Nations Unies

1. Comme suite au rapport figurant dans le document S/11248/Add.3 du 20 mai 1974, j'ai reçu du représentant permanent de l'Irlande la lettre suivante datée du 21 mai 1974 :

"J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 18 mai dans laquelle j'ai confirmé que le Gouvernement irlandais avait décidé, à son grand regret, de retirer tous les officiers et hommes de troupe du contingent irlandais présentement affecté à la Force d'urgence des Nations Unies.

J'ai maintenant reçu pour instructions de vous informer que le Gouvernement irlandais apprécie sincèrement la compréhension dont il a été fait preuve quant à la nécessité de retirer le contingent irlandais affecté à la FUNU, ainsi que la célérité avec laquelle vous avez coopéré en prenant les dispositions nécessaires pour permettre le retour rapide du contingent en Irlande. Le Gouvernement irlandais regrette que dans la situation présente les circonstances aient rendu ce retrait inévitable, mais il espère que ces circonstances ne se prolongeront pas et que la nécessité de conserver les troupes en Irlande ne sera que temporaire. Il serait heureux, une fois dissipée la nécessité présente, d'envoyer de nouveau un contingent irlandais au Moyen-Orient, si l'Organisation des Nations Unies estimait souhaitable de le faire; pour sa part, il aimerait que l'on considère que son engagement à l'égard de la Force d'urgence demeure valable, même si, à l'heure actuelle, il ne lui est pas possible de fournir un contingent de troupes."

2. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement irlandais pour la promptitude avec laquelle il a répondu lorsqu'il a été prié de fournir un contingent de troupes à la FUNU. Les officiers et les hommes de troupe du contingent irlandais ont accompli leur difficile devoir au Moyen-Orient avec une distinction et un dévouement remarquables.